

Bulletin Municipal Quirin/Lettenbach



Le mot du Maire

En ce début de Printemps, les sujets de travail ne manquent pas, que ce soit pour mener à bien les projets en cours ou pour prendre les décisions d'orientations budgétaires. A l'heure où on parle partout de la dégradation de la situation financière des communes, de la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, des effets négatifs de la Loi Notre, qu'en est-il de Saint-Quirin?

Le budget de l'année écoulée fut basé sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement, de l'investissement avec le maintien des taux d'imposition qui nous a permis tout de même de dégager une capacité d'autofinancement confortables pour préparer l'avenir.

Les orientations budgétaires proposées pour 2017 sur lesquelles est construit le prochain budget primitif, se poursuivent dans le même sens; maîtrise budgétaire et investissement pour l'avenir. En donnant la priorité cette année, au développement touristique, attrait majeur, qui engendrera de l'économie au profit de nos commerces et artisans locaux, indispensable à la survie de notre village.

Les grands projets d'investissement 2017 sont:

- ⇒ La réhabilitation du site du plan d'eau de St-Quirin à vocation touristique : construction du bâtiment d'accueil touristique au camping, mise en place d'une aire de jeux attenant à celui-ci, aire de camping-car et rénovation des anciens sanitaires (70% de subventions notifiées)
- ⇒ Poursuite du projet de rénovation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat : un appel d'offre est en cours pour la désignation de l'architecte avec le bureau d'étude MATEC
- ⇒ Poursuite de l'étude sur la restauration de l'Orgue Silbermann
- ⇒ Sécurisation de Lettenbach ; recherche de financement.

Les détails des budgets de la commune vous seront donnés plus précisément lors de la parution du prochain bulletin au mois de juillet.

Dans quelques semaines nous allons nous retrouver au bureau de vote dans le cadre des élections présidentielles : 1er tour le 23 avril 2017 et 2nd tour le 07 mai 2017 et les élections législatives : 1er tour le 11 juin 2017 et 2nd tour le 18 juin 2017. Il est important d'honorer nos anciens qui se sont battus pour avoir le droit de vote en allant voter. Mais il est essentiel pour notre démocratie de réaffirmer que les élus ont des comptes à rendre aux citoyens et qu'ils s'engagent à respecter une déontologie – c'est-à-dire un certain nombre de règles de conduite, l'exemplarité...

Nous aurons le plaisir de recevoir le jury Régional du Label des Villes et Villages Fleuris pour l'obtention de la 2ème Fleur. Ce serait une réelle distinction pour le village et une belle récompense pour l'effort collectif et individuel : le collectif fleurissement et également tous les habitants de notre beau village qui embellissent de fleurs leur habitation. Je vous invite, pour ceux qui le souhaitent, à rejoindre le collectif fleurissement. C'est un moment de partage et de bonne humeur. De nouvelles réalisations ont été envisagées lors de la dernière réunion du collectif pour vous apporter un beau cadre de vie. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à Christophe Heitzmann, 1er adjoint ou au secrétariat.

Notre site internet est un bel outil pour vous permettre d'être informés rapidement. Comme tout le monde ne possède pas internet, vous pouvez lire le bulletin trimestriel. En cas d'urgence, des feuilles d'information vous seront distribuées dans les boîtes aux lettres dès que nous estimerons qu'il est nécessaire de vous informer.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 06/02/2017

Le Conseil Municipal, après délibération,

- **DECIDE** l'exonération de l'impôt sur le spectacle pour l'Association COCCA lors de la Course de Côte 2016 ainsi que pour celle de 2017
 - **FIXE** les prix des produits vendus par la régie au dépôt de pain à la présente délibération.
 - **DECIDE** d'ouvrir des crédits avant le vote du budget, comme suit :

-21	immobilisations corporelles	+ 300 €
-23	immobilisations en cours	+ 4 011 €
 - **DECIDE** de participer à la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité pour le risque Santé à compter du 1^{er} avril 2017.
 - * en participant aux cotisations des contrats labellisés souscrits par les agents.
 - Et de fixer le niveau de participation pour le risque Santé comme suit :
 - 15 euros par mois net par agent et enfant(s) figurant(s) sur le contrat.
 - **FIXE** le loyer mensuel à compter du 1er février 2017 à 260 € au 165 rue Général de Gaulle
 - **ACCEPTE** la prime à l'achat d'une maison à St-Quirin / Lettenbach de 300 €
 - **S'OPPOSE** au transfert de la compétence documents d'urbanisme à la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud: plan local d'urbanisme, carte communale et tous autres documents d'urbanisme en tenant lieu.
 - Le Maire rappelle au conseil la délibération du 7 novembre 2002 votant une dotation de fonctionnement de 45 euros par an et par enfant, pour les fournitures scolaires diverses ainsi que la participation pour les activités extra-scolaires (sorties piscine, musées, fermes, etc ...) pour les élèves fréquentant les écoles maternelles et primaire de Saint-Quirin.
- CONFIRME** que la participation de 45 € ainsi que la participation aux activités extra-scolaires sont maintenues pour la commune de Lafrimbolle.
- **VOTE** les tarifs de location de la salle du Club House comme suit :

1 journée	70 €	Week-end	120 €
-----------	------	----------	-------
 - Madame le Maire fait part au conseil de la demande du Président du Budokan des 2 Sarres, M. Bour Christian, souhaitant ajouter à la salle de judo de St-Quirin, « Salle Martin DINCHER » ; Martin était un grand judoka du club emporté par une leucémie à l'âge de 18 ans, le club de judo souhaite lui rendre hommage.
- DONNE** un avis favorable à la nouvelle dénomination de la salle de judo qui s'appellera « Budokan des 2 Sarres – salle Martin DINCHER ».



Compte-rendu du Conseil Municipal du 06/02/2017

- Le Maire rappelle au conseil sa délibération en date du 7 novembre 2016 décidant la vente d'une partie de la cour de l'école devant le bâtiment au nouveau propriétaire de la maison « mairie-école » à Lettenbach.

Afin que le propriétaire puisse reprendre ses démarches administratives, le conseil doit se prononcer sur le prix de vente du terrain communal (cour de l'école).

DECIDE du prix de vente du terrain à 2 000 € l'are.

DEMANDE une copie de l'accord écrit de l'ONF concernant la vente d'une partie de terrain devant l'immeuble.

- DEMANDE** que les poursuites Admissions en non valeur Service Eau soient maintenues.
- Le Maire soumet au conseil, la demande du Président du conseil presbytéral d'Abreschviller souhaitant une aide financière des 17 communes membres du temple d'Abreschviller pour la réfection de la façade du temple.

La part revenant à la charge de la commune de St-Quirin s'élevant à 3 143 €.

SOUHAITE qu'une réunion soit provoquée entre les 17 communes concernées.

SURSOIT à cette demande.

- Le Maire soumet au Conseil la demande de la commune d'Abreschviller concernant la participation à hauteur de 3 euros par élève, aux frais RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés). Sachant qu'aucun élève de Saint-Quirin est actuellement pris en charge par le RASED,

SURSOIT à cette demande.

- Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)**

Situation du bien et superficie	Observation
Section 3n°33	Pas de préemption
Section 7 n°23,24,171	Pas de préemption
Section 3 n°31	Pas de préemption
Section 4 n°48	Pas de préemption
Section 24 n°55	Pas de préemption

Informations et questions diverses**Le Maire informe le conseil municipal,**

- ◇ Du recensement de la population effectué par l'INSEE, de la population légale au 1^{er} janvier 2014 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017, soit une population totale s'élevant à 807.
- ◇ Un point est fait sur les impayés de la commune (périscolaire, eau, etc...)
- ◇ Tina Coeurdassier, régisseur du dépôt de pain, demande aux membres du conseil, un investissement occasionnel pour tenir le dépôt.
- ◇ Une demande de rendez-vous sera faite avec la propriétaire de l'ancien commerce concernant la boulangerie pour voir les différentes modalités pour une éventuelle réouverture.
- ◇ Un devis est présenté par l'entreprise HABER Yannick Terrassement concernant des travaux de réfection d'un tronçon de route et la pose d'un candélabre rue Croix des Missions.
Un deuxième devis est demandé à la Sté COLAS et société KARCHER.
- ◇ Un devis de la Sté COLAS est présenté concernant des travaux de pose de caniveau grille et réalisation d'enrobés dans chemin communal allant vers la maison Rühl Frank. Le devis est accepté.
- ◇ D'une pétition de la rue Ste-Claire adressée au Président de l'amicale de Chasse, M. Beylstein concernant la façon de chasser à moins de 50 m des maisons d'habitations rue Ste-Claire.
- ◇ Le colis de Noël ainsi que le repas des aînés de 65 ans et plus ont bien plu et des remerciements ont été formulés.
- ◇ Une commission des finances aura lieu lundi 27 février à 18 h 30 en mairie.
- ◇ Présentation par Christophe Heitzmann de la FPU (Fiscalité Professionnelle Unique) adoptée par la CC SMS le 12 janvier 2017.



ECOLE MATERNELLE : les inscriptions 2017-2018

Les inscriptions pour les enfants nés en 2014 qui ne sont pas encore scolarisés auront lieu au secrétariat de la mairie.

Merci de venir muni du carnet de santé et du livret de famille.

Le jeudi 27 avril 2017
de 9h00 à 12h00

A ce jour, la question de la scolarisation des enfants de 2 ans (nés avant le 1^{er} septembre en 2015) en toute petite section n'est pas décidée pour la rentrée 2017.

L'équipe éducative se prononcera ultérieurement.

Si besoin, prendre contact avec la directrice, Audrey FASSIER au 03.87.08.66.65

PÉRISCOLAIRE/CENTRE AERE

Centre aéré des vacances de printemps :

Du lundi 10 au vendredi 14 avril 2017 (sauf le vendredi jour férié).

Inscriptions le mardi 28 mars de 17h à 18h au périscolaire

Centre aéré des vacances d'été :

Du lundi 10 au 28 juillet 2017 (sauf le vendredi 14 juillet jour férié)

Les inscriptions se feront au moins un mois avant la date de début du centre aéré d'été.

Venez inscrire vos enfants auprès des animateurs périscolaire

Le centre aéré est ouvert à tous les enfants même s'ils ne sont pas scolarisés dans la commune et même s'ils n'habitent pas la commune.

Une aire de jeux a été créée au périscolaire. Nous rappelons qu'elle est accessible, hors horaires du périscolaire, à tous les enfants de 3 à 12 ans sous la surveillance et la responsabilité des parents.

RECRUTEMENTS

- ⇒ Comme chaque année, la commune recrute 2 emplois pour la période d'été au Service Technique : un emploi au mois de Juillet et un autre au mois d'août. Il faut avoir au minimum 16 ans pour pouvoir postuler.
- ⇒ La commune recrute un contrat type CAE-CUI de 1 an au service technique .
- ⇒ La commune recherche une personne possédant le BAFA pour un remplacement de congé de maternité au périscolaire à partir du mois de mai et jusqu'au mois d'octobre.

Merci d'envoyer vos candidatures à la mairie.

Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud (CCSMS)

Depuis le 1er janvier 2017, suite à la fusion des Communautés de communes, vous pouvez vous adresser à la CCSMS pour toute question concernant l'assainissement entre autres.



03 87 03 05 16

Horaires d'ouverture de la mairie (en raison de congés)

La mairie sera ouverte au public le :

Du 22 au 26 mai 2017,

Lundi 22 mai : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mardi 26 mai : 8h00 à 12h00

Du 26 juin au 07 juillet 2017

Lundi 26 juin : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mardi 27 juin et jeudi 29 juin : 8h00 à 12h00

Lundi 3 juillet : 8h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Mardi 4 juillet et jeudi 6 juillet : 8h00 à 12h00

**Relevé des compteurs ENEDIS-GRDF**

Relève des compteurs

Du 11/04/2017 au 12/04/2017

En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par internet : www.enedis.fr pour l'électricité et www.grdf.fr/releve pour le gaz.

Tél: 0820 333 433

Veuillez faciliter l'accès à votre compteur.

Une rose, un espoir

Comme chaque année, la manifestation « Une Rose un Espoir » au profit de la Ligue contre le Cancer se déroulera le **samedi 29 avril et le dimanche 30 avril 2017.**

Ainsi, les motards bénévoles traverseront la commune de Saint-Quirin et s'y arrêteront afin de récolter des dons pour l'association.

Procession des reliques

Organisée par la Communauté de paroisses Sainte –Thérèse des 2 Sarres et par le Conseil de Fabrique, les reliques de Saint-Quirin sont portées de l'église priorale à la Haute Chapelle.

Rendez-vous le jeudi 25 mai 2017 à 9h15 pour la procession suivie d'une messe en plein air à la haute Chapelle à 10h30, suivie d'un repas organisé par la Chorale Sainte Balbine.

Course de Côte d'Abreschviller Saint-Quirin

Organisée par l'ASAC Moselle et la COCCA, la **47ème Course de Côte se déroulera le samedi 29 avril et le dimanche 30 avril 2017**.

Cette course compte pour le championnat de France de la montagne et fait partie de l'élite des 14 courses de côte de France. Tous les ténors des courses seront là!

Vérification : 29 avril de 7h00 à 10h00

Essais chronométrés : 29 avril de 14h30 à 19h00

Course: 3 montées : 30 avril de 10h00 à 17h00

Les organisateurs de la course remercient par avance la population de Lettenbach pour les désagréments que celle-ci pourrait causer.

Restauration et buvettes sur place.



Stage de peinture

L'artiste Nadine ULUKAYA propose un stage de peinture **du lundi 10 au jeudi 13 avril 2017**.

Voir annexe ci-jointe



Un **atelier Porte ouverte** aura lieu le **dimanche 09 juillet 2017 de 10h à 18h** à la salle des associations.

Le travail de chacun sera représenté. Un **vernissage** se fera la veille le **samedi 08 juillet à 18h30** en présence des élèves.

Rappel: des ateliers de peinture se déroulent les mardis de 16h à 20h et les mercredis de 14h à 18h à la salle des associations.

Règlementation des feux de jardins

Conformément à l'arrêté municipal en date du 6 mars 1998 :

Toute incinération doit être déclarée en mairie.

L'incinération est interdite le dimanche et jours fériés, elle est autorisée les jours ouvrables de 8 heures à 18 heures.

Le responsable devra rester près du feu jusqu'à son extinction

L'incinération des matières : huile de vidange, plastique, etc...est strictement interdite.

Nous vous rappelons que la déchèterie de Lorquin est mis à votre disposition pour ces déchets.

Le simple fait de faire une déclaration en mairie n'exonère pas l'intéressé des responsabilités qu'il encourt vis-à-vis des tiers (fumée sur route, incommodité du voisinage, odeur,...).

Il est demandé aux personnes faisant du feu d'avertir leurs voisins pour qu'ils puissent prendre leur disposition. La commune ne s'implique pas dans les rapports de voisinage entre les particuliers ; en cas de conflit, en référer à la Gendarmerie.

Bruits de voisinage

Depuis la loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995, la nuisance sonore peut être sanctionnée quand elle est « de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité » (art. R1334-31 du Code de la santé publique).

Aucun seuil n'est fixé pour les nuisances provoquées par l'activité de votre voisin. Et il n'est pas nécessaire que le bruit soit nocturne pour que son auteur soit sanctionné.

Vous pouvez vous adresser au Maire et adjoints de notre commune qui disposent de pouvoirs de police pour réprimer les bruits de voisinage. Le Maire ou la gendarmerie peut notamment déléguer des agents assermentés pour constater l'infraction. Si ces démarches n'aboutissent pas, vous devrez alors engager une action en justice devant la juridiction pénale (puisqu'il s'agit d'un délit) ou civile.

HORAIRES ET JOURS DE TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, peuvent être effectués uniquement :

les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 (interdit les dimanches et les jours fériés).

Carte nationale d'identité

La préfecture de Moselle nous informe **qu'à compter du 28 mars 2017**, selon le décret n° 2016-1460 autorisant la création d'un traitement de données à caractère personnel relatif aux passeports et aux cartes nationales d'identité, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité s'effectuera de la même façon que pour les passeports, auprès des mairies équipées de dispositif de recueil.

Ainsi, les usagers pourront effectuer leur demande dans l'une de ces mairies de leur choix dont la liste est jointe en *annexe* : **les plus proches sont Sarrebourg, Dieuze et Saint-Avold.**

Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire

Le décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 et l'arrêté du 13 décembre 2016 fixent les modalités d'application de ce dispositif qui est entré en vigueur le 15 janvier 2017. **Il concerne tous les déplacements de mineurs à l'étranger y compris ceux organisés dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.**

L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un **formulaire CERFA signé par un seul titulaire de l'autorité parentale**. Elle doit être accompagnée d'une copie du titre d'identité de son signataire.

Il n'y a **pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture**. Le formulaire est disponible en ligne et accessible librement sur le site internet **service-public.fr**. Le mineur doit avoir **l'original de ce document** en sa possession afin d'être autorisé à quitter le territoire national (le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français).

Maison de l'emploi du Sud Mosellan

Madame LELOUP Nathalie tiens une permanence le jeudi à la Maison de l'emploi située à Lorquin au 44b, rue du Général de Gaulle.

Point emploi: information et conseil dans les démarches de recherche d'emploi et recrutement:

- Consultation d'offres/recherche d'information
- Aide à la rédaction d'un CV et lettre de motivation
- Simulation d'entretien d'embauche
- Rapprochement candidat/employeur

Cyber-base: mise à disposition d'ordinateur et d'internet/Initiation à l'informatique:

- Apprentissage de l'outil informatique
- Rédaction de CV/courriers
- Recherche d'offre d'emploi/formations
- Recherches d'informations sur les entreprises.

Voir *annexe jointe*.



Cérémonie du 8 mai

Rendez-vous à 11h30 pour le dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec la participation de l'Union Musique de Saint-Quirin, du Corps des Sapeurs-Pompiers et des Anciens combattants.

Madame le Maire et le président de l'UNC invitent cordialement la population à y participer et à marquer par leur présence leur reconnaissance à tous ceux qui sont « morts pour la France » et pour que notre France garde sa liberté.

Un vin d'honneur sera offert à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat pour tous les participants à la cérémonie.



INVITATION A
LA
POPULATION

Festival Silbermann

Dimanche 21 mai 2017, 17H00
Eglise Sainte-Thérèse de Vasperviller

De Haydn à Dvorak

Quatuor Stanislas de Nancy

Rassemblant les plus brillants musiciens de l'Ensemble Stanislas de Nancy avec notamment Louis Causse et Jean de Spengler, respectivement premiers violon et violoncelle de l'orchestre symphonique de Nancy, le quatuor s'est produit dans de nombreux pays, et a notamment reçus les éloges d'Henri Dutilleul. Par une charmante promenade du style classique au XX^e siècle autour de Haydn, Barber et Dvorak le quatuor offre un délicat mélange des temps et des continents qui prendra corps dans la chaleureuse lumière des vitraux de l'église oecuménique d'art moderne.

Dimanche 28 mai 2017, 17H00
Eglise Saint-Marien de Vic-sur-Seille

Concert Europe

Ensemble Ad libitum, direction Rosch Mirkes & Paul Kayser, orgue.

Créé en 1999 au Luxembourg par Rosch Mirkes, Ad Libitum est aujourd'hui un ensemble à géométrie variable en formation mixte qui s'est produit aussi en Allemagne, Belgique, Tchéquie et en France. Ses musiciens proposent une interprétation avec des instruments baroques pour donner à découvrir le charme irrésistible du chalumeau, du traverso ou encore de la viole de gambe. Avec la Soprano Laurie Dondlinger, l'ensemble alternera des sonates et cantates germaniques, françaises et italiennes avec des pièces d'orgue françaises interprétées au grand-orgue construit en 1998.

Dimanche 4 juin 2017, 17H00
Eglise Saint-Marien de Vic-sur-Seille

Récital d'orgue, Jean Bizot

Organiste titulaire du grand-orgue Historique de Saint-Sébastien de Nancy, Jean Bizot a débuté ses études d'orgue au conservatoire de Nancy avec Pierre Cortelezzi avant de recevoir les enseignements de Gaston Litaize et de Marie-Claire Alain. Pour mettre en lumière le grand-orgue baroque français Kern de Vic-sur-Seille, Jean Bizot propose une belle découverte des musiques espagnole et française

travers les œuvres de génie des plus grands compositeurs de l'époque comme Corelli, Scarlatti, Couperin, Grigny...

Dimanche 11 juin 2017, 17H00 **Eglise priorale de Saint-Quirin**

Autour de Frescobaldi, musique dans l'Italie baroque

Ensemble Il delirio fantastico, orgue et direction Vincent Bernhardt

« Il delirio fantastico » est un des deux ensembles dirigés par Vincent Bernhardt nouvellement en résidence à Saint-Quirin pour profiter de l'acoustique exceptionnelle de la priorale. Formé de musiciens lorrains et lyonnais, l'Ensemble Il Delirio Fantastico propose un programme avec 7 interprètes rassemblés autour de l'orgue Silbermann pour donner à entendre la musique de Frescobaldi et de ses contemporains. Ce programme montrera la subtile adéquation et le raffinement des couleurs françaises et germaniques de l'orgue Silbermann pour faire sonner la musique italienne.

Dimanche 18 juin 2017, 17H00 **Eglise priorale de Saint-Quirin**

Johann Sebastian Bach

Récital d'orgue par Helmut Deutsch

Professeur d'orgue à la Hochschule für Musik de Stuttgart et à la prestigieuse académie de Haarlem, Helmut Deutsch est aussi un passionné des orgues historiques. Autant dire que l'orgue Silbermann est un de ses instruments de prédilection qui le séduit toujours davantage. De passacaille en pastorale, de fantaisie en fugue, en passant par les plus émouvants chorals du Cantor de Leipzig, ce récital d'Helmut Deutsch promet d'être aussi coloré qu'émouvant. Il est dédié à la mémoire du Père André-Marie Marchal, Père Blanc.

Dimanche 25 juin 2017, 17H00 **Eglise priorale de Saint-Quirin**

Cantates de Bach

Bach Collegium de Sarrebruck, Direction Rainer Oster

Conquis par l'orgue Silbermann depuis 2013 et chaque année plébiscité davantage par le public, le Bach Collegium poursuit le cycle des cantates de Bach dans le cadre idoine, musiciens et chanteurs étant rassemblés autour de l'instrument historique, pour redonner aux œuvres la fraîcheur de leur conception originale. Cette année ce seront les cantates du dimanche de la Trinité et du vingtième dimanche après la Trinité qui seront données, entourées de pièces d'orgue et de sonates absolument délicieuses, avec une qualité d'interprétation des plus raffinées.

Rencontre archéologique- Dégagement de murs et enclos gallo-romains

Ouvert à tous les amateurs d'histoire antique, journée de travail organisée par l'**Association pour la Recherche Archéologique au Pays de Sarrebourg & le Club Vosgien de St-Quirin**. Dégagement de murs et enclos Gallo-Romain dans le secteur de la Croix Guillaume. **Rendez vous à 9h à la mairie de St-Quirin le dimanche 30 avril 2017.**

Ouvert à Tous : 07 81 13 62 67



Rappel: Conférence sur les traces de la maladie de Lyme

L'association « Les Baraques » de Vasperviller organise le **vendredi 7 avril 2017 à 20h00 à l'ERPF** une conférence sur la maladie de Lyme. Entrée Libre-Panier à la sortie.

Point Info Famille au centre socio-culturel de Sarrebourg

Le Point Info Famille est accessible à toute personne désireuse d'obtenir des informations sur une problématique de la vie quotidienne.

Attention les horaires ont changés et seront applicables dès le 6 Mars 2017.

Le PIF est désormais accessible **sur rendez-vous les lundis après-midi de 13h30 à 18h et les vendredis matins de 8h30 à 12h.**

Prise de contact et renseignements auprès de la Référente Familles au 03 87 23 48 94 ou par mail : referentefamilles@sarrebourg.eu (Voir annexe)

Kermesse à la Maison de Retraite



Venez nombreux à la kermesse le vendredi 09 juin 2017 à partir de 11h30! Thème: la mer

Repas midi et soir

Des animations tout au long de la journée avec les amis belges de VIRTON.

Voir annexe jointe.

Incivilités : appel aux bénévoles

Opération forêt propre

Venez participer au nettoyage printanier aux abords des routes menant au village!

**Rendez-vous le samedi 8 avril 2017 à 9H
devant la mairie.**

Collation à 12h.

Gilet fluo préconisé — déconseillé aux enfants.

Voir annexe jointe



© bruno monginoux / www.photo-paysage.com

CLUB DE L'AMITIÉ

Goûters : 20 avril / 18 mai / 08 juin / à partir de 14h00 à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

DONNEURS DE SANG

Rendez-vous le jeudi 11 mai 2017 à partir de 17h30 à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat pour donner votre sang. Venez nombreux!

PARENTHÈSE

Concerts à la Barakozart : le samedi 08 avril 2017 à 21h04

Entrée: 3 euros

Voir annexe en pièce jointe

AMICALE DES PÊCHEURS DU PLAN D'EAU

L'ouverture de la pêche a débuté le 18 mars 2017 et sera clôturée le 26 novembre 2017 à 18h00.

Tarifs des cartes de pêche 2017

Année	Adulte : 55 €	- de 12 ans : 25 €
Semaine	Adulte : 30 €	- de 12 ans : 15 €
Journée	Adulte : 15 €	- de 12 ans : 7 €
Gratuit pour les enfants de - 6ans		

Points de vente de cartes d'autorisation de pêche :
Café restaurant Chez Paquita, Café des Vosges, Syndicat d'Initiative.

Un alevinage de 30 kg de tanches a été effectué début d'année.

Tous les 1er vendredis du mois, 100 kg de truites sont versés dans l'étang. Ces jours, la pêche n'est pas autorisée.

UNION MUSIQUE

Un concert sera donné au profit de l'AFCT (Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cerebros-leses de Lorraine).

Entrée gratuite — Panier à la sortie

UNION MUSIQUE SAINT-QUIRIN

CONCERT



AU PROFIT DE



AFTC LORRAINE

ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRANIENS ET CEREBRO-LESES DE LORRAINE

SAMEDI 1 AVRIL 2017 à 20H
Salle des Fêtes de SAINT-QUIRIN



CLUB VOSGIEN**Sorties et manifestations avril, mai et juin 2017**

Dim.2 avril	Balade Commentée avec l'ONF
Dim. 30 avril	Journée des Chemins avec l'ARAPS En association avec l'Association de Recherches Archéologique pour le Pays de Sarrebourg, journée de travail ouvert à tous les amateurs d'histoire antique. Dégagement d'enclos et murets gallo-romain secteur croix guillaume.
	RDV 9h : Mairie de St-Quirin
Dim. 1 mai	Rallye Pédestre avec le C.H. de Lorquin Sur inscription : JL Marechal : 06 73 53 93 92
Dim. 14 mai	Marche du Prieuré, le chemin des bornes – 38 km
Dim. 21 mai	Randonnée Familiale - Le Rocher du Lamperstein – 9km
Dim. 28 mai	Randonnée Le Circuit des Bunkers - 5h
Sam. 10 juin	Balade Nocturne à la Roche du Diable – 1h30
Sam. 17 juin	Randonnée à la Tête du Calice – 27 km
Sam. 1er juillet	RANDONON : 3 Circuits de St-Quirin au Donon <i>Vous trouverez les détails en annexes</i>

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BAS-BOIS

Le tirage au sort du bois d'affouage aura lieu le **mardi 16 mai 2017 de 11h15 à 12h00** à la mairie.

1 portion de 3 stères : 165 euros.

Moyens de paiement : chèque ou liquide.



La page d'histoire

Avant l'école de notre village, comment apprendre à « lire, écrire et calculer » ?

A la Révolution de 1789, les lois obligent les communes à créer une école, afin d'apprendre à « lire, écrire et calculer ». Certes on peut utiliser les 10 doigts de la main, c'est facile, mais est-ce suffisant ? Non ! Alors que faire ?

En étudiant les registres paroissiaux que constatons-nous ? La plupart des actes portent des signatures, il y a peu de croix remplaçant celles-ci. Les moines du prieuré sont formés à l'abbaye de Marmoutier, les prêtres sont formés lors de leurs études dans les séminaires diocésains. Donc les moines de Saint-Quirin peuvent jouer un rôle pédagogique et ceci explique le faible nombre de croix pour les signatures. Présentes plus tardivement, les sœurs religieuses ont eu des rôles semblables.

Avec le développement de la verrerie de Lettenbach au 18^e siècle, les archives mentionnent des noms d'origines diverses qui arrivent à Saint-Quirin. En 1739, les trois fondateurs signent un 1^{er} bail (modifié par la suite) : Hugues Drolenvaux vient des Ponts et Chaussées, Renaud (ou Renaut) est un ouvrier verrier, donc deux compétences qui ont fait des études. Rapidement apparaissent des actionnaires qui apportent argent et eux aussi des compétences, ayant fait des études, de plus de familles aisées. Il en est de même par la suite pour les familles de Guaïta et Chevandier de Valdrôme.

Parmi le personnel « comptable et caissier » sachant manier chiffres et compte-rendu, ils sont logés sur place, ainsi que certains verriers. Dans des listes des constructions présentes sur le site apparaît une mention étonnante, celle d'une école, mais rien ne concerne le rôle de l'enseignant présent !

Avec la Révolution de 1789, les communes sont créées et elles doivent ouvrir des écoles. A Saint-Quirin, maire et élus doivent accueillir des jeunes de Vasperviller, Métairies et Turquestein. Au début, seuls les garçons sont scolarisés. L'instituteur est rémunéré par l'écolage payé par les parents : en hiver, il faut apporter, chaque jour, une bûche de bois.

Pour les filles, il convient de recruter des sœurs qui ont droit, comme l'instituteur, à un logement.

Un ministre du Roi Louis Philippe, Guizot, va demander une généralisation des écoles communales. C'est le début d'une législation scolaire. D'autres lois vont suivre jusqu'à la généralisation de l'enseignement obligatoire avec Jules Ferry, sous la 3^e République.

Dès lors, il n'y a eu guère de Ministère de l'Enseignement qui n'ont pas voulu introduire sa (voire ses) réforme.

Commune de Saint-Quirin

170 rue du Général de Gaulle
57560 Saint-Quirin

Téléphone : 03 87 08 60 34

Télécopie : 03 87 08 66 44

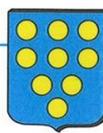
Messagerie : commune-st-quirin@wanadoo.fr



Secréariat

Fabienne FOLLMER

Céline HOFFMANN



Villes et Villages
Fleuris



Horaires d'ouverture

Lundi 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Mardi 13h30-17h30

Mercredi 8h30-12h00

Jeudi 8h00-12h00

Vendredi 8h00-12h00 et 13h30-17h00

Retrouvez nous sur le Web

www.saintquirin.fr

HORAIRES DES MESSES

Samedi 13 mai à 18h30

Jeudi 25 mai à 9h15 à l'église de la Haute Chapelle

ETAT CIVIL

Naissance: Margaux GRAEFF née le 19/01/2017 de Kévin GRAEFF et Cathy MARTIN.

Décès: Marie COLIN le 14/01/2017 domiciliée à la Maison de retraite

Marie -Thérèse SCHULER épouse JUNG le 15/01/2017 domiciliée à la Maison de retraite

Hubert CAUWET le 18/01/2017 domicilié à la Maison de retraite

Marie LEDERMANN vve MANSUY le 19/01/2017 domiciliée Unité de vie « Le Couaroïl »

Denise STEIN vve GRAFF le 21/01/2017 domiciliée à la Maison de retraite

Paulette MEYER vve WEBER le 15/02/2017 domiciliée Unité de vie « Le Couaroïl »

Mario BETTEGAL le 20/02/2017 domiciliée Unité de vie « Le Couaroïl »